

The study of social conflicts about spatial uses is subject to an increasing number of researches. There are two main methodological approaches. The first focuses on the analysis of individual paths based on sociology of activist commitment and mobilization. The second measures quantitatively conflicts through media databases. Both methods face the difficulty of reconstructing certain key actions that are

missing in institutional or media sources.

Our aim is to analyze the development of these spatial conflicts by providing a novel methodology that combines the two approaches mentioned above.

To overcome the gaps of these approaches, our analysis incorporates an additional variable: the resources for collective action (e.g. money, time, knowledge, etc.) that actors mobilize to enforce their purposes and representations.

The diversity of resources used at the project different steps relates the intensity of actors' commitments. It therefore gives additional information on the conflict dynamic.

Wind power development is an undeniable example of projects causing recurring social conflicts about spatial uses. We experiment our methodology in the particular case of a wind power project in the Switzerland Jura Mountains that started 18 years ago. The project length makes it a particularly interesting case of study.

Our research question is the following one: How can an evaluation of the resources for collective action contribute to model the dynamics of actors' commitments?

In the first part, we present the conceptual and methodological framework to investigate these social dynamics. Then, in a second, we implement this framework to study the case of the wind project in order to discuss the relevance of our methodology.

The empirical results show that the methodology improves the understanding of the conflict process, and more especially of the actors' strategy games. However, it faces a number of temporary difficulties related to the coding of primary data.

Cherqui Adeline

Bombenger Pierre-Henri

Kodjovi Marie-Joëlle

Haute école spécialisée de Suisse Occidentale/
Haute école d'ingénierie et de gestion
du Canton de Vaud/Institut G2C/Équipe PlanI-D

Blake Kevin

Université de Lausanne/Institut de hautes études
en administration publique

PROPOSITION MÉTHODOLOGIQUE POUR ANALYSER LES DYNAMIQUES D'ENGAGEMENT DANS UNE CONTROVERSE ÉOLIENNE

*A METHODOLOGICAL APPROACH TO ANALYZE THE DYNAMICS
OF ACTORS' COMMITMENT IN A CONTROVERSY
RELATED TO THE WIND POWER DEVELOPMENT*

L'analyse des dynamiques de conflictualité au sein des projets d'aménagement du territoire fait l'objet d'un nombre croissant de recherches méthodologiques¹. On distingue deux types d'approches principales : d'une part, celles axées sur l'analyse des trajectoires individuelles des acteurs basées sur la sociologie de l'engagement ou du militantisme² et, d'autre part, celles plus quantitatives qui recensent les conflits dans les médias³. Ces deux méthodes se heurtent à la difficulté de reconstituer certaines actions déterminantes qui construisent ces situations d'opposition marquée mais laissent peu de traces dans les sources documentaires institutionnelles ou médiatiques.

Cette communication propose d'analyser les dynamiques d'émergence et de développement de ces conflits à l'aide d'une méthode originale qui combine les deux approches précédemment citées. Pour dépasser les limites de ces approches, l'analyse intègre également une variable complémentaire : les ressources d'action (l'argent, le temps, les connaissances, etc.) que les acteurs mobilisent pour faire valoir leurs objectifs ou leurs représentations. La diversité de ressources d'action mobilisées aux différentes étapes d'un projet sert à tirer des conclusions sur l'intensité de l'engagement des acteurs en faveur ou en défaveur du projet. Elle donne par conséquent une information supplémentaire sur la dynamique du conflit observé.

L'étude de cette dynamique est réalisée à travers un exemple de projet d'aménagement, source de conflits territoriaux récurrents : le déploiement local de l'activité éolienne. L'analyse repose en particulier sur le cas d'un projet éolien dans le Jura vaudois débuté il y a près de 18 ans dans les montagnes de Suisse Occidentale. Cette historicité du projet en fait un terrain d'étude particulièrement intéressant pour tester notre approche et répondre à la question de recherche que nous formulons ici, à savoir : dans quelle mesure une analyse des ressources d'actions mobilisées par les acteurs permet-elle de reconstruire les dynamiques d'engagement des parties prenantes tout au long d'un projet éolien ?

Dans une première partie, nous formulons le cadre conceptuel et méthodologique proposé pour investiguer ces dynamiques sociales. Puis, dans une seconde, nous appliquons ce cadre au cas d'un projet éolien vaudois afin de pouvoir discuter de la pertinence de cette approche.

Proposition méthodologique pour l'analyse des dynamiques de conflictualité autour de l'activité éolienne

L'un des biais récurrents des méthodes qualitatives basées sur les entretiens est la propension des acteurs interrogés à (re)construire un récit rationalisé de leurs actions au regard de l'aboutissement du processus social en question. Intentionnellement ou non, ces derniers survalorisent ou omettent certaines actions parfois déterminantes qui ne sont pas visibles non plus dans les médias ou dans les sources institutionnelles. Dès lors, la reconstruction par le chercheur de la dynamique sociale étudiée apparaît parfois incomplète, voire mal interprétée. La proposition méthodologique développée ici propose de compléter les approches précitées d'analyse des dynamiques de conflictualité par une source complémentaire d'investigation basée sur l'analyse de la mobilisation stratégique de ressources d'action par les acteurs. Ce complément semble intéressant dans la mesure où il est parfois plus aisé de retracer les moyens investis par les acteurs que leurs actions ou leurs intentions. Qui plus est, les ressources d'action étant inégalement réparties entre les acteurs, leur mobilisation dans le cadre de la dynamique du conflit s'appuie la plupart du temps sur une stratégie suivie par l'acteur. L'étude de l'usage des ressources d'action permet ainsi d'enrichir la compréhension de l'intentionnalité des acteurs et de leur capacité d'interaction au sein du processus social étudié. Ces ressources d'action dépendent des capitaux économiques, sociaux, symboliques et culturels dont disposent les acteurs impliqués dans le conflit éolien.

La sélection des ressources d'action étudiées s'appuie sur la typologie proposée par Knoepfel et al.⁴. Sur la dizaine proposée par les auteurs, nous avons retenu sept ressources. La ressource « monétaire » est ainsi

comprise comme l'engagement par les acteurs de moyens financiers. La ressource « droit » correspond, quant à elle, à l'utilisation par les différents acteurs des instruments juridiques comme les avis de droit, la mise en place d'une nouvelle législation ou encore les recours auprès des tribunaux. La ressource « personnel » est comprise comme la mise en place de moyens humains dédiés à ce projet d'aménagement. Cette ressource complète la ressource « organisation » qui rend compte des modalités de structuration des acteurs comme la création d'une nouvelle association ou la constitution d'une fédération régionale des associations locales contre l'implantation d'éoliennes. La ressource « patrimoniale » correspond aux infrastructures, équipements et droits de propriétés que les acteurs peuvent mobiliser pour défendre leur position. La ressource « soutien politique » qualifie les réseaux formels et informels qui appuient les différentes coalitions d'acteurs en présence, comme les partis politiques, les acteurs externes au conflit mais en relation avec les parties ou encore l'opinion publique. Enfin, la ressource « cognitive » correspond à la création et à la diffusion de connaissances au sein du processus d'interaction sociale entre acteurs.

Notre approche postule que la diversité des ressources échangées par les acteurs, tant formellement que symboliquement, traduit leur engagement dans la dynamique collective du projet. La fiabilité de ce postulat sera testée ultérieurement dans le cadre du développement de la méthode en confrontant ces résultats à une approche axée sur une compréhension des acteurs individuels à partir d'entretiens et de récits narratifs.

Pour mettre en œuvre cette méthode, le travail est réalisé en trois phases. Dans une première phase, un recensement des ressources d'action est nécessaire. Ce relevé est réalisé dans les articles de presse évoquant le projet énergétique, les entretiens semi-directifs avec les acteurs concernés, les documents du projet et des procédures légales d'autorisation ainsi que la littérature grise disponible sur le projet et sur l'action des acteurs impliqués. La seconde phase est un travail de codage de l'information sur les ressources d'action mobilisées par les acteurs. A ce stade de la recherche, ce codage réalisé dans un tableur répertorie pour chaque acteur la présence/absence de la ressource d'action à chaque itération du processus social. Le codage ne prend en compte ni l'intensité du phénomène, ni une éventuelle hiérarchie ou interdépendance entre les ressources concernées. Lors de la troisième phase de travail, ces données sont représentées sous forme de graphiques temporels qui permettent deux niveaux d'interprétation : une analyse uni-ressourcielle et une analyse croisée de l'engagement des différentes ressources.

Afin d'éprouver sa fiabilité, cette méthode est testée sur le cas du plus ancien projet éolien vaudois, débuté en 1997 analysé dans le cadre du projet FNS Gouvéole « Gouvernance territoriale de l'activité éolienne ».

Application du cadre d'analyse de la conflictualité à un projet éolien vaudois

Outre les sources précitées, la phase de recensement des ressources d'action s'appuie sur un corpus de plus de 500 articles de la presse locale et régionale romande évoquant ce projet éolien sur une période de 18 ans. La phase d'interprétation des résultats nous permet de dégager les deux conclusions majeures suivantes relatives à la dynamique d'engagement des acteurs au sein du processus social accompagnant le développement du projet énergétique.

Dans le cas étudié, l'élaboration du projet de parc éolien présente une dynamique de formalisation progressive qui culmine avec l'examen préalable du dossier d'autorisation du parc par les autorités cantonales ouvrant ensuite la voie à l'enquête publique. Au fur et à mesure que le promoteur précise son projet en termes de localisation des mâts éoliens, de cheminements d'accès ou encore de mesures compensatoires, des acteurs toujours plus nombreux vont s'engager dans le processus d'élaboration et accroître leur degré d'engagement en mobilisant une diversité de ressources d'action toujours plus grande. Ce phénomène de surenchère engendre des engagements croissants et antagonistes qui favorisent l'exacerbation des tensions entre acteurs. Il semble que le cadre institutionnel actuel d'autorisation des projets éoliens vaudois génère une accumulation des doléances et des oppositions⁵. Celles-ci ne peuvent en effet s'exprimer formellement qu'au moment de l'enquête publique, alors que le projet est présenté dans une mouture quasi-définitive et où les marges de manœuvre sont quasi inexistantes. L'analyse de l'engagement des ressources d'action met en évidence cette temporalité contrainte des acteurs par la procédure d'autorisation des projets éoliens. Elle révèle surtout les stratégies développées par les protagonistes pour tenter de peser sur les orientations du projet en amont de l'enquête publique, que ce soit en organisant des séances publiques, en diffusant de la connaissance sous forme d'expertises externes, en convoquant un référendum local à l'appui d'une pétition ou en démarchant les citoyens sur le marché municipal. La méthodologie d'étude des ressources d'action met également en évidence trois grandes phases d'engagement des acteurs dans le projet de parc éolien au sein desquelles la diversité des ressources mobilisées est croissante. Ce projet éolien connaît ainsi des changements d'échelle dans le portage du dossier énergétique, ainsi que des

acteurs engagés et se faisant des ressources mobilisées par ces derniers. Porté initialement par la Municipalité puis abandonné suite à un référendum local en 1999, le projet est repris par le Canton à titre de projet pilote démonstratif pour le développement de la filière énergétique dans la région. En 2008, il est finalement porté par une entreprise électrique régionale, dont l'actionnariat majoritaire appartient au Canton. Parallèlement, les opposants vont également devenir plus nombreux. L'association locale d'opposants s'intègre à la fin des années 2000 à une fédération régionale d'associations contre le développement éolien. Parallèlement en 2011, deux associations environnementales nationales prennent part aux recours et mobilisent leurs ressources d'action notamment médiatiques et juridiques. En mars 2015, le Tribunal administratif vaudois a demandé des compléments d'étude en rejetant la modification du plan d'affectation ainsi que la délivrance du permis de construire.

En complément de ces premiers résultats empiriques, le test de cette méthode a également mis en évidence certaines difficultés. Ainsi, les modalités de codage de l'information, bien qu'appuyées sur des choix explicites, nécessitent parfois un arbitrage difficile pour le chercheur. Par exemple, au regard des sources disponibles (articles de presse, documents procéduraux et légaux, entretiens, etc.), il est parfois peu aisé de déterminer l'impact de l'engagement symbolique d'une ressource, c'est-à-dire mobilisée par un acteur pour construire un rapport de force, mais seulement de manière potentielle. Pour illustrer cette difficulté, prenons l'exemple d'un avis de droit commandé par l'association d'opposition locale sur la procédure de référendum engagée en 1999. Alors que la Municipalité argumente que le référendum ne portait que sur un crédit d'étude communal concernant le projet éolien, les opposants ont commandé un avis juridique à un cabinet d'avocats qui a interprété le référendum comme portant sur l'opportunité du projet dans sa totalité. Cet avis de droit a été invoqué par les opposants pour faire reculer la commune, mais il n'a jamais été utilisé dans une procédure judiciaire, la Municipalité ayant abandonné le projet très rapidement après cette votation.

La méthodologie d'analyse de l'engagement des acteurs, à travers les ressources d'action qu'ils mobilisent stratégiquement, propose ainsi une approche complémentaire pour dépasser le biais des analyses appuyées essentiellement sur les discours d'acteurs. Elle enrichit par ailleurs la prise en compte de la dimension dynamique de ces processus d'engagement. Pour cela, elle étudie conjointement aux grandes étapes du processus conflictuel – habituellement saisies par la sociologie qualitative – les dynamiques sociales qui s'expriment entre ces étapes. La méthode enrichit donc la compréhension du cheminement narratif et historique du projet et la finesse du jeu stratégique des acteurs, généralement peu visible dans les recherches sur le sujet. Elle rencontre cependant un certain nombre de difficultés liées notamment au codage des données primaires en ressources d'action.

1. Torre André, Melot Romain, Bossuet Luc, Cadoret Anne, Caron Armelle, Darly Ségolène, Jeanneaux Philippe, Kirat Thierry et Vu Pham Hai, « Comment évaluer la conflictualité liée aux usages de l'espace? Eléments de méthode et de repérage », in *Vertigo*, vol. 10 (1), avril 2010.
2. Filieule Olivier et Péchu Cécile, *Lutter ensemble. Les théories de l'action collective*. Paris, L'Harmattan, 1994.
3. Pelletier Mathieu, Joerin Florent et Villeneuve Paul, *La décision territoriale en conflit. Ville de Québec, 1989 à 2000. Essai de modélisation spatiale*. Environnement urbain/Urban Environment, 2007 (1) : p. 77-95.
4. Knoepfel Peter, Larrue Corinne et Varone Frédéric, *Analyse et pilotage des politiques publiques*, Verlag Rüegger (2^{ème} édition), Zürich/Chur, 2006.
5. Kodjovi Marie-Joëlle, Bombenger Pierre-Henri et Joerin Florent, *Analyse des procédures et processus d'autorisation des projets éoliens dans le Canton de Vaud et recommandations opérationnelles*, HEIG-VD, Lausanne, mars 2015.